

**Zeitschrift:** Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art  
**Band:** 55 (1968)  
**Heft:** 9: Bauen für Sport und Freizeit : 34. Biennale - 4. Documenta

**Artikel:** Centre sportif des Vernets, Genève : 1966, Architectes A. Cingria et F. Maurice FAS/SIA, Genève  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-42962>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Centre sportif des Vernets, Genève



1

**1966. Architectes: A. Cingria † et F. Maurice, FAS/SIA, Genève. Collaborateur: J. P. Dom, FAS/SIA, Genève**  
**Ingénieur civil: Pierre Tremblat. Ingénieurs électromécanique: Société Générale pour l'Industrie**

Le projet demandé par la Ville devait comprendre une piscine couverte de dimensions olympiques, avec bassins secondaires, et une patinoire extérieure avec une entrée commune; celle-ci devant se trouver en relation de service avec la patinoire couverte, construite depuis 1958. Par suite des restrictions dans la construction de 1963, le projet fut scindé en deux étapes, la deuxième, soit la patinoire extérieure, devant en principe suivre de près celle de la piscine couverte. Cette dernière n'est malheureusement pas encore construite, ce qui fait que le dispositif des entrées est actuellement incomplet et le hall assez peu accessible.

Les éléments principaux du complexe patinoire extérieure et piscine dont cette construction représente la première partie peuvent être résumés comme suit:

*Pour les baigneurs*

- un bassin aux dimensions olympiques avec un plongoir de 3 m et deux de 1 m;
- un bassin école de 25 m sur 10 m;
- un barbotier pour les enfants de 100 m<sup>2</sup> environ;
- des gradins pour 400 à 500 personnes.

Ces éléments et leurs services devant se trouver dans un bâtiment climatisé, comprenant en plus les vestiaires et services indispensables.

*Pour les patineurs*

- deux pistes de patinage de 60 m × 30 m et deux pistes réglementaires pour le jeu de curling.

Ces éléments étant en plein air, à l'exception des pistes de curling abritées de la pluie et des services annexes qui doivent être couverts (vestiaires, locaux de dépôt pour les clubs et le matériel d'entretien).

*En commun à ces deux secteurs*

- un garage à bicyclettes, un restaurant ouvert au public, dont les services seraient un centre de distribution pour des buvettes à destination des patineurs et baigneurs, une administration qui puisse contrôler les entrées des baigneurs et des patineurs, ainsi qu'un hall central. Ces locaux devant en outre être rattachés au bâtiment existant de la patinoire couverte.

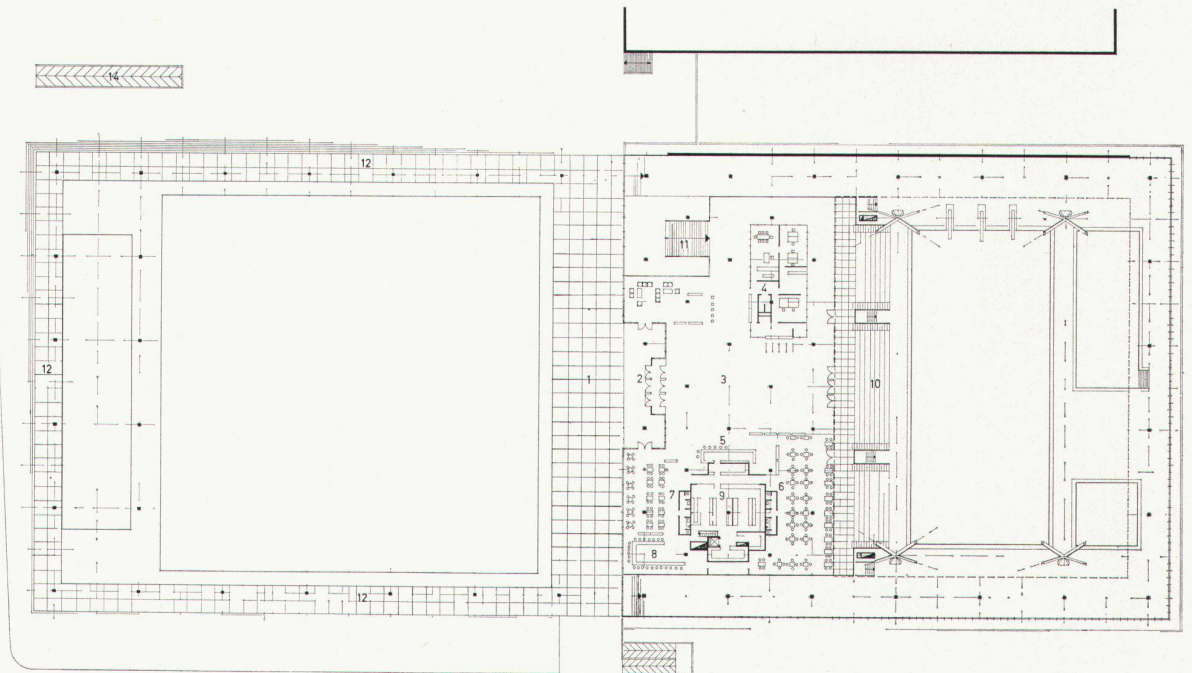
Pour ce complexe, les chiffres suivants furent adoptés:

- Nombre maximum de baigneurs simultanés	1200
- Nombre de patineurs à l'extérieur	1500
- Nombre maximum de patineurs dans la patinoire couverte	1000
- Nombre de places au restaurant public	350
- Nombre de consommateurs au snack des baigneurs	60
- Nombre approximatif de consommateurs patineurs	100
- Nombre de bicyclettes ou vélomoteurs	500

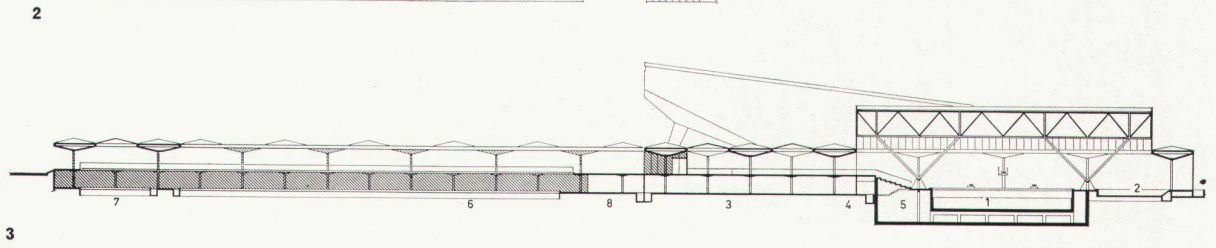
Nous avons recherché une solution qui donne à cette nouvelle construction une échelle plus réduite que celle du bâtiment existant de la patinoire, différenciant par là le caractère journalier, «au compte-gouttes», d'une piscine publique et d'une patinoire d'entraînement d'avec celui plus imposant de la patinoire couverte, qui, pour les spectacles, peut abriter plus de 10000 personnes. C'est ce désir qui nous a conduits à adopter une structure formée d'une répétition d'éléments translucides: les coupoles, et d'éléments porteurs: les champignons. Il se juxtaposent en damier, suivant un module de 6,69 m.



- 1 Perron d'entrée
- 2 Tambour
- 3 Hall
- 4 Administration
- 5 Bar
- 6 Restaurant
- 7 Brasserie
- 8 Banquet
- 9 Cuisines
- 10 Tribunes
- 11 Escaliers pour vestiaires
- 12 Perron patinoire extérieure



- 1 Bassin olympique
- 2 Bassin non nageurs
- 3 Vestiaires baigneurs
- 4 WC et douches
- 5 Machineries dans cuvelage
- 6 Pistes de patinage
- 7 Pistes de curling
- 8 Vestiaires patineurs



La surface ainsi couverte est trouée pour recevoir une fois le grand lanterneau abritant les bassins de natation et une fois le vide dans lequel seront disposés les pistes de patinage. Du fait que le niveau des patinoires est d'environ 3 m plus bas que celui du terrain qui l'entoure, la composition de cette dernière amène et situe l'entrée du hall au centre du complexe.

Il est prévu d'équiper en été les surfaces de pistes de patinage avec des jeux de plein air, solarium, tables de consommation, etc., qui, grâce aux passages réservés sur les côtés du bâtiment, pourront être accessibles aux baigneurs.



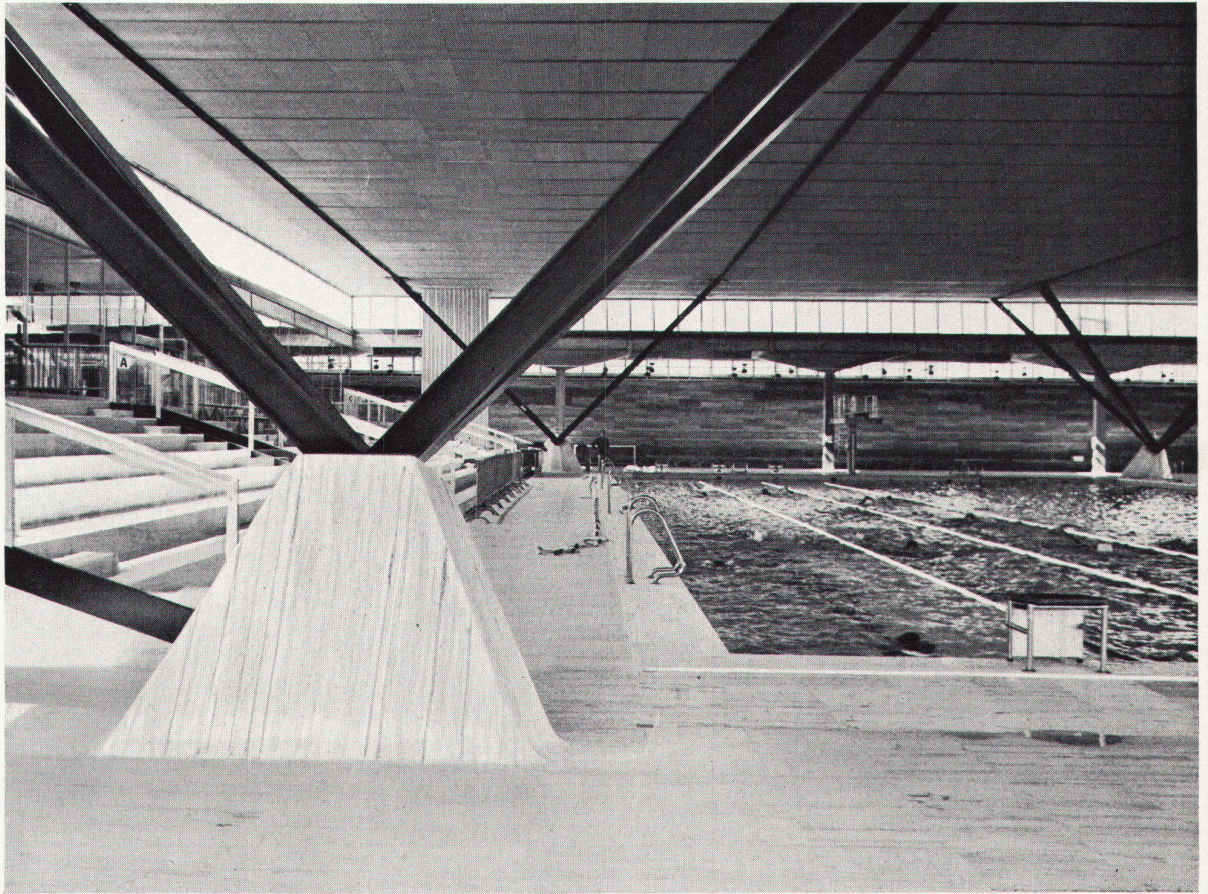
1  
Gesamtansicht  
Vue générale  
General view

2  
Grundriß Eingangsgeschoß  
Plan au niveau de l'entrée 1:1100  
Plan entrance floor level

3  
Schnitt  
Coupe longitudinale  
Longitudinal cross-section

4  
Dach des Umganges  
Toit du déambuloir  
Roof of ambulatory





5

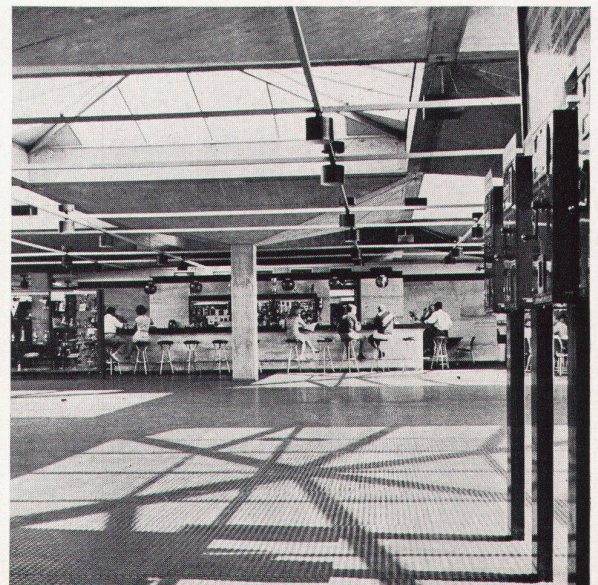
5  
Schwimmbecken mit Dachträger  
Bassin et charpente du toit  
Swimming-pool and roof girder

6  
Umgang des Bassins  
Déambulateur du bassin  
Ambulatory around pool



6

7  
Vorhalle und Restaurant  
Hall d'entrée et restaurant  
Entrance hall and restaurant



7